



## Concours québécois en entrepreneuriat

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

### **Prix « Transmission d'entreprise – Fonds de solidarité FTQ » de 10 000 \$ : un soutien aux entrepreneurs de la relève**

**Québec, le 8 février 2010-** Un prix national visant à soutenir les entrepreneurs qui acquièrent une entreprise existante sera attribué dans le cadre de la 12<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat. Accompagné d'une bourse de 10 000 \$, le prix « *Transmission d'entreprise – Fonds de solidarité FTQ* » est soutenu par le Fonds de solidarité FTQ et par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du gouvernement du Québec

#### **Pénurie de relève entrepreneuriale : un enjeu réel**

Mentionnons que ce prix a pour objectif d'encourager la relève entrepreneuriale, un enjeu des plus actuels au Québec, comme ailleurs au pays. La proportion de chefs d'entreprises qui approchent l'âge de la retraite ne cesse de croître. Plusieurs d'entre eux éprouvent de la difficulté à identifier une relève. C'est plus de 40% des entrepreneurs qui se retireront des affaires d'ici 10 ans, 57% d'ici 15 ans.<sup>1</sup> Créatrices d'emplois et de richesses au sein de leur collectivité, nombreuses sont les entreprises n'ayant pas identifié de relève potentielle. « *Ce prix permet donc de soutenir concrètement la relève en affaires, et ce, dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs d'activité* », indique Mme Natacha Jean, présidente et directrice générale de l'organisation.

L'an dernier, le prix a été attribué à L'Abri Végétal, une ferme spécialisée en production maraîchère biologique sous serres. Les anciens propriétaires recherchaient une relève désirant poursuivre le même type d'exploitation de la ferme familiale, structure qui les a menés au succès de leur entreprise et qui correspond à leurs valeurs d'exploitation et de valorisation de la terre. « *Nous sommes très fiers et honorés d'avoir reçu ce prix attribué à la relève en affaires. Ce soutien financier et cette marque de reconnaissance nous encouragent à poursuivre nos projets de valorisation des produits du terroir que nous cultivons avec passion!* », a mentionné Mme Annie Lévesque, copropriétaire de l'entreprise.

#### **Date limite : 15 mars 2010**

Le prix s'adresse aux entreprises existantes ou inactives, de partout au Québec, ayant changé de propriétaire majoritaire entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 15 mars 2010. Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet de l'organisation : [www.concours-entrepreneur.org](http://www.concours-entrepreneur.org).

Outre le prix « *Transmission d'entreprise - Fonds de solidarité FTQ* », les lauréats nationaux se partageront 41 prix totalisant près de 300 000 \$, lors du Gala des Grands Prix nationaux qui se tiendra le 17 juin prochain, sous la présidence d'honneur cette année de M. Marc DeSerres, président de DeSerres.

---

<sup>1</sup> Selon l'Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada, 2006.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de valeurs entrepreneuriales (leadership, sens de l'initiative, solidarité, etc.) en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise. Plus important Concours dans le domaine, il a récemment franchi le cap du million de participants.

-30-

Source :  
Annie Picard, directrice générale adjointe  
Concours québécois en entrepreneuriat  
418 644-4255 poste 2427